

REVUE BELGE  
DE  
NUMISMATIQUE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE

DIRECTEURS :

MM. LE VIC B. DE JONGHE, LE C<sup>o</sup> TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE

1905

SOIXANTE ET UNIÈME ANNÉE



BRUXELLES,

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,  
*Rue de la Limite, 21.*

1905

# MONNAIES INÉDITES

## DU XI<sup>e</sup> ET DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE

DÉCOUVERTES

LA PLUPART A MAESTRICHT EN 1856.

---

PLANCHE XI.

Donner un supplément à la description d'une trouvaille de monnaies faite il y a cinquante ans, n'est pas chose ordinaire et demande quelques mots d'explication.

Lorsque Louis De Coster, un maître trop oublié, eut fait connaître dans la *Revue* de 1856, p. 398, la composition du fameux trésor qui venait d'être découvert à Maestricht, on pouvait croire qu'il avait eu sous les yeux toutes les pièces de la trouvaille. Cependant, il n'en était rien : un lot d'environ vingt-cinq deniers en avait été distrait et se trouve encore aujourd'hui, mêlé avec d'autres monnaies, chez les héritiers du baron de Crassier, ancien premier président de la cour de cassation, qui l'aura eu de la première main à Maestricht, ville dont il était originaire et où il avait conservé de nombreuses relations. Grâce à l'obligeance d'un

de ses fils, M. le baron Louis de Crassier, il m'a été permis d'examiner cette petite collection, dans laquelle je reconnus aussitôt les numéros 1, 15, 18, 31, 34, 36, 37, 43, 49, 54 des planches de De Coster, ainsi que des variétés notables des numéros 20, 33, 37 et 38. D'autres pièces étaient absolument inédites, et parmi elles deux deniers du XI<sup>e</sup> siècle se rattachant évidemment à la susdite trouvaille. Voici d'ailleurs les monnaies dont il s'agit.

#### Maestricht.

1. Buste de face à tête tonsurée, tenant une crosse de la main droite et de la gauche un livre :  
\* H S(⊖)RVATIV \*.

*Rev.* Église à deux tours, entourée d'une enceinte. Devant le portail, un dôme surmonté d'une fleur de lis.

Arg. — Gr. 0.95.

Trois exemplaires.

Saint Servais s'écrivant en flamand *Heilige Servatius* ou *H. Servatius*, ce denier offre le rare exemple d'une légende en langue vulgaire.

2. Variété présentant un buste différent :  
(S)⊖RVATI.

*Rev.* Le dôme est surmonté d'une boule. Plus haut, dans le fronton du portail, un anneau.

Arg. — Gr. 0.84.

Trois exemplaires.

3. Autre variété : II... .TI.

*Rev.* Le dôme est remplacé par un fleuron qui

occupe le portail, indice de la dégénérescence du type.

Arg. — Gr. 0,90.

Un exemplaire.

Ces trois monnaies, quoique frappées à Maestricht, dans le quartier de Saint-Servais qui était du domaine de l'empereur, présentent cette particularité qu'elles n'ont aucun caractère impérial. Par leur type, elles semblent appartenir au commencement du XII<sup>e</sup> siècle plutôt qu'au XI<sup>e</sup>.

#### Duisbourg.

4. Figure à mi-corps et de face, à tête nue et barbue, étendant le bras gauche et tenant de la main droite un bâton pastoral. Trois croix, placées au-dessus de la tête, coupent en deux la légende : S $\ominus$ RV — ATIVS.

*Rev.* DI — VS — BV — RG, dans quatre cercles perlés entourant une croisette. A l'extérieur, dans les angles rentrants, quatre fleurs.

Arg. — Gr. 0,65.

Un exemplaire.

De Coster a donné plusieurs pièces forgées par le chapitre de Saint-Servais, en qualité de cessionnaire de la monnaie de Duisbourg sur le Rhin. Celle que nous avons sous les yeux diffère en plusieurs points du n<sup>o</sup> 37 de la planche XXI, notamment en ce que la légende du droit se lit de gauche à droite, au lieu d'être à rebours.

5. Tête semblable à celle du n<sup>o</sup> 38 de la même

planche ; mais on ne distingue, de la légende rétrograde SERVATIVS, que les lettres  $\ominus$  et A.

*Rev.* Croix pattée, cantonnée de quatre globules et renfermée dans un cercle perlé d'où rayonnent des bandes perlées séparant les lettres : S — P — I — V.....

Arg. — Gr. 0.76

Un exemplaire.

Que faire de ce fragment de légende ? Cela ne ressemble guère à D—I—V—S—B—V—R—G, et cependant la pièce offre le type exact et caractéristique des monnaies de cette localité.

### Saint-Trond

6. Buste de profil à gauche, la tête recouverte d'une espèce de calotte : (S)CS. STEPH(A)NVS.

*Rev.* Église avec portail flanqué de deux tours : ✧ SCS. (T)RVDO. I.

Arg. — Gr 0.87.

Un exemplaire.

Variété notable du joli denier frappé par un évêque de Metz à Saint-Trond et figuré dans la *Revue belge de Numismatique*, année 1856, pl. XXI, n° 33 : ici le saint n'a pas de crosse et l'église porte le cachet d'une reproduction plus sincère.

### Visé

7. Buste d'évêque mitré, vu de face. De la main droite il tient une palme ; à sa gauche est un objet méconnaissable.

*Rev.* Cerf debout devant un arbre.

Arg. — Gr. 1.17.

Un exemplaire.

On doit à la présence du cerf, propre à l'atelier de Visé, le classement géographique de cette monnaie. D'autre part, la mitre est un indice qu'elle ne peut être antérieure au deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

Remarquons aussi le poids exceptionnel dû à l'épaisseur du flan de ce petit denier.

#### Celles.

8. Empereur couronné, vu de face et à mi-corps. De la main droite il tient la pomme de l'Empire, et de la gauche un sceptre surmonté d'une boule : HE — IN.

*Rev.* Barque dont le mât aboutit à la croix qui précède la légende : † C — ∅LL — A.

Arg. — Gr. 0.92.

Un exemplaire.

Variété de la pièce avec HE -- NR, figurée dans la *Revue* de 1856, pl. XX, n. 20.

9 Tête nue de profil à gauche, ayant en face une épée haute. Entre l'épée et le bord de la pièce, une croix : HEINR(ICV)S.

*Rev.* Église avec portail surmonté d'une croix et flanqué de deux tours. A l'entrée du portail, un objet ressemblant à un livre ouvert : † CE † L  
† L † A

Arg. 0.85.

Un exemplaire.

Grand et beau denier, remarquable à plus d'un titre.

J'ai démontré autre part que c'était l'empereur Henri III (1039-1056) qui avait concédé à l'abbaye (ou au chapitre) de Celles, non loin de Dinant, le privilège de battre monnaie (1). Se peut-il que le même prince, qu'on vient de voir entouré de tous les insignes de la dignité royale, soit ici représenté sans couronne ni diadème, avec un simple glaive comme marque de son pouvoir souverain ? ou bien nous trouvons-nous en présence d'un avoué de Celles, du nom de Henri, qui aurait exercé la juridiction et le droit monétaire de l'abbaye ?

Sur le revers de la pièce se trouve un édifice à deux tours, qui, dans la pensée du graveur, devait figurer l'église de Celles. Je dis *dans la pensée du graveur*, car il m'est impossible de partager l'avis des numismates qui voient dans les différents édifices représentés sur les deniers de Celles, l'image réelle de l'ancienne église romane, encore intacte, qui fait l'ornement de ce village. D'abord, il n'est pas absolument certain que cette église ait été bâtie au XI<sup>e</sup> siècle : feu le chanoine Reusens

(1) *Annales de la Soc. archéol. de Namur*, t. XVII, p. 293 ; DE CHESTRET, *Numismatique de la principauté de Liège*, p. 74, note 1. Le mot *nobis* de l'obituaire qui rappelle cette concession, peut aussi bien se rapporter aux moines bénédictins de Celles qu'aux chanoines leurs successeurs, puisqu'on ne sait quand la communauté fut transformée en chapitre séculier.

(*Eléments d'arch. chrét.*, t. I, p. 348) la faisait dater du XII<sup>e</sup>, et en tout cas je la crois postérieure à la concession monétaire de Henri III, qui, en augmentant les ressources des moines ou des chanoines de Celles, leur aura permis de construire un temple vraiment digne de leur saint patron. Remarquons ensuite qu'on ne trouve sur aucune monnaie de Celles la grande tour carrée, surmontée d'une flèche, qui domine de toute sa hauteur le reste de l'église. Enfin, n'oublions pas que très souvent les graveurs de ces temps reculés se bornaient à représenter sur leurs coins une église quelconque, parfois de structure impossible. Pour eux, l'emblème était tout, la réalité peu de chose (1).

#### Denier indéterminé.

10. Buste à droite, coiffé d'un bonnet à fanons et le front ceint d'un bandeau. Devant la tête, une crose. Légende : SC (?). ...  $\cup$ VN ou NV $\cup$ .

Rev. Personnage assis, d'une forme monstrueuse. Ses deux bras sont appuyés sur ses cuisses, et de la main droite il tient un objet courbe qui aboutit à la jambe : ... R (?) CVLI — VI $\ominus$ ION.

Arg. — Gr. 0.94.

Deux exemplaires.

Je livre à la sagacité du lecteur ce curieux de-

(1) Cf. DANNENBERG, *Die deutschen Münzen der sächsischen und fränkischen Kaiserzeit*, p. 17.

nier, dont le revers grotesque rappelle certaines pièces du trésor de Maestricht. Les deux premières lettres du droit, si l'on doit lire SC, font penser à SCS, abréviation de *sanctus*; et NVS est la fin d'une quantité de noms propres. Quant à la légende du revers, dont la lettre R est douteuse, j'avoue humblement y avoir perdu mon latin.

B<sup>on</sup> DE CHESTRET DE HANEFFE.

---

